



FORMATION PLANTES ET SANTÉ EN PRÉSENTIEL

PRÉSENTATION DU CURSUS DE FORMATION EN 2 ANS (+1 an facultatif) / 2023 - 2024

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES

Connaître et reconnaître les plantes sauvages, savoir les récolter, les nommer, les utiliser pour se soigner ou s'en nourrir.

À l'issue de cette formation, les étudiants seront capables dans un cadre privé ou professionnel :

- ✿ de conseiller l'usage des plantes et des produits à base de plantes dans un objectif santé, bien-être ;
- ✿ de réaliser différentes préparations galéniques simples à base de plantes ;
- ✿ d'animer des activités visant à la connaissance des plantes et à la sensibilisation du public aux plantes sauvages comestibles, aromatiques et médicinales.

MODALITÉS

Les cours et les sorties botaniques se déroulent à Paris, selon un planning établi :

- 10 week-ends en cycles 1 et 3, de septembre à juillet (hors examens) ;
- 11 week-ends en cycle 2, de septembre à juillet (hors examens).

Nombre d'étudiants en présentiel : 2 promotions de 25 étudiants en cycle 1. Ces promotions poursuivent ensuite leur cursus en cycle 2 et 3, incluant les étudiants de botanique.

NOMBRE D'HEURES / CERTIFICATIONS

Cycle	Nombre d'heures	Certifications
1	161 heures de cours, ateliers et sorties botaniques 5h d'examens, 48h de stage sur 6 jours	Capacité de l'École des Plantes de Paris
2	174 heures de cours, visios, ateliers, sorties botaniques 10h d'examens, 48h et 56h de stage sur 6 et 7 jours	Diplôme de l'École des Plantes de Paris Qualification d'herboriste
3	152 heures de cours, ateliers et sorties botaniques 8h d'examens, 48h de stage sur 6 jours	Diplôme supérieur de l'École des Plantes de Paris

STAGES D'APPRENTISSAGE SUR LE TERRAIN

Un stage de printemps de 6 jours à temps plein est proposé en 1^{ère} et 3^e année.

Deux stages à temps plein sont proposés en 2^e année, 1 stage de 6 jours au printemps et 1 stage de 7 jours en été.

Ces périodes de formation en pension complète, hors région parisienne, sont obligatoires pour les étudiants passant les examens.

DÉBOUCHÉS

Outre une utilisation des connaissances dans la sphère privée, cette formation s'inscrit de plus en plus souvent dans un objectif professionnel dans le cadre d'un projet d'insertion vers un métier de l'herboristerie :

- de vente et conseil en direct ou en magasin spécialisé ;
 - de cueillette et transformation de plantes médicinales ;
 - d'animations d'activités de transmission des savoirs et des pratiques en reconnaissance et usage des plantes médicinales ;
- ou/et vers un métier en lien avec la botanique.

POUR S'INSCRIRE

En cycle 1, les dossiers d'inscription sont acceptés à compter du 1^{er} janvier de l'année de début du cursus pour une rentrée en septembre (cachet de la poste faisant foi). Les inscriptions sont enregistrées au fil de l'arrivée des dossiers.

En cycle 2 et 3, inscription en présentiel garantie à tous les étudiants qui ont suivi la formation en présentiel du cycle précédent.

En cycle 2, inscription possible des étudiants de cycle 1 par correspondance qui ont réussi leurs examens.

PUBLIC CIBLE / ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte à tout public en formation professionnelle ou en formation loisirs.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap, **nous contacter** pour assurer l'adaptation des modalités pédagogiques.

PRÉREQUIS

Majorité requise. Compréhension et expression en français sans exigence de diplôme.

DURÉE

Deux ans (cycles 1 et 2) et une année d'approfondissement **uniquement en présentiel** (cycle 3).

VALIDATION / ÉVALUATION

- ✿ Contrôle des connaissances par cycle sur une journée **à Paris** et en fin de stage de C2
 - Début juillet pour les étudiants de cycle 1 :
 - o Évaluations écrites par matière.
 - o Évaluation pratique : Reconnaissance de 20 plantes fraîches et 20 plantes sèches.
 - Pour les étudiants de cycle 2 :
 - o Évaluations écrites par matière en sept.
 - o Évaluation pratique : Reconnaissance de 50 plantes fraîches et 50 plantes sèches (en fin de stage d'été).
 - o Présentation d'un mémoire élémentaire et d'un herbier de plantes médicinales.
 - Pour les étudiants de cycle 3 :
 - o Évaluations écrites par matière début juillet
 - o Soutenance facultative d'un mémoire d'étude supérieure devant le corps professoral.
- ✿ Diplômes non reconnus par l'état obtenus après validation des examens de chaque cycle et des cycles précédents.
- ✿ Examen de rattrapage par matière prévu annuellement. Les étudiants disposent de 5 ans pour valider les examens d'un cycle donné.
- ✿ Le passage au cycle suivant n'est conditionné ni au passage ni à la réussite de l'examen.
- ✿ Pour passer les examens de reconnaissance / écrits d'un cycle, il faut avoir passé les examens de reconnaissance / écrits du cycle précédent.
- ✿ Les évaluations sont obligatoires pour les étudiants en formation professionnelle et les étudiants dont la formation est financée.

École des Plantes de Paris

22 rue Henri Regnault
75014 Paris

☎ 01 40 33 48 93

✉ secretariat@ecoledesplantes.fr



		FORMATION PLANTES ET SANTÉ		MODULE DE BOTANIQUE SEUL	
		FINANCEMENT INDIVIDUEL	PRISE EN CHARGE	FINANCEMENT INDIVIDUEL	PRISE EN CHARGE
CYCLE 1	Coût pédagogique - PS : 161h dont B : 65h	1800 €	2080 €	750 €	900 €
	Stage de printemps - 6jrs	770 €	920 €	770 €	920 €
	TOTAL	2570 €	3000 €	1520 €	1820 €
CYCLE 2	Coût pédagogique PS : 174h dont B : 86h	1980 €	2290 €	950 €	1050 €
	Stage de printemps - 6jrs	770 €	920 €	770 €	920 €
	Stage d'été - 7jrs	895 €	1070 €	895 €	1070 €
TOTAL	3645 €	4280 €	2615 €	3040 €	
CYCLE 3	Coût pédagogique PS : 152h dont B : 56h	1730 €	2000 €	640 €	740 €
	Stage de printemps - 6jrs	770 €	920 €	770 €	920 €
	TOTAL	2500 €	2920 €	1410 €	1660 €

Frais de dossier et adhésion : 50 € / an

* Les élèves qui s'inscrivent en cycle 3 en septembre 2023 bénéficient des anciens tarifs.

PS : Plantes et Santé

B : Module de Botanique seul

